

COMPTE RENDU

Réunion CD du Lundi 07 Novembre 2022

Bourse du Travail - Epinal

Présents : Yves Lallemand, Denis Mygardon, Sylvie Del Missier, Lydie Bertrand, Fabienne Floquet, Virginie Vauthier, Daniel Lecoanet, Fabien Parisse, Johnny Richard, Christian Wenner.

Absents Excusés : Lucie Lindner et Vincent Ballongue

Heure de début : 20h - Heure de fin : 22h45

Ordre du Jour:

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- 2 Point sur les inscriptions fidélisation des adhérents / bilan financier au 7/11/2022 / budget prévisionnel 2023 / détermination des axes d'efforts avant consultation des présidents de commission
- 3 Point sur la sortie en Belgique de Novembre et prévisions de sorties en Mer pour 2023
- 4 Communication : projet Facebook / transfert site internet sur "epinalplongee"
- 5 Questions diverses

1 - Bilan des actions menées depuis la dernière réunion

- La porte du local de stockage en haut des gradins qui ne fermait pas a été réparée et ferme à nouveau.
- Denis s'est rendu à une réunion à Décathlon. L'enseigne propose des partenariats avec les clubs sportifs afin de pouvoir bénéficier de remise. Il s'agit d'un engagement contractuel d'une année avec des contreparties. Le club doit s'engager à faire deux ou trois opérations promotionnelles par an avec le magasin, afficher le logo de l'enseigne à la piscine entre autres choses afin de bénéficier d'une remise de 10 % sur ses achats à partir d'un certain montant. Pas de remise aux adhérents du club et peu de SAV possible en ce qui concerne notre activité de plongée. Donc proposition à priori peu intéressante pour notre structure.

- Denis a renouvelé l'inscription du Club au Centre Léo Lagrange afin de pouvoir bénéficier de la salle de la Baudenotte cotisation de 50.00 € par an. Pour la salle de la Bourse du Travail à Epinal, il est également possible de signer un contrat avec la Mairie d'Epinal afin de bénéficier d'un créneau d'accès à la salle une fois par semaine.
- Yves s'est à nouveau renseigné auprès de la Commission Régionale de Hockey Subaquatique et après relecture des textes, il s'avère que pour une pratique en loisir, tous les initiateurs fédéraux (plongée, NAP ou apnée) peuvent encadrer des séances. Donc si cette activité est amenée à se développer au sein du club, se pose uniquement la question de l'achat de matériel adéquat.

2 - <u>Point sur les inscriptions - fidélisation des adhérents / bilan financier au 7/11/2022 / budget prévisionnel 2023 / détermination des axes d'efforts avant consultation des présidents de commissions</u>

2.1 Point sur les inscriptions

A ce jour, il y a **121 inscrits**:

- 81 plongeurs dont 10 en photo/vidéo
- 24 apnéistes
- 16 nageurs avec palmes

Chaque président de commission recevra prochainement une liste des personnes inscrites dans son activité.

Le partenariat avec le lycée Mendès France reprenant courant de ce mois, il faudra ajouter environ 25 cotisants, on peut donc estimer que l'effectif du club sera proche de 150 membres à la fin de l'année soit une progression de 20 % par rapport à la saison 2021-2022.

Cependant, comme les années précédentes on peut penser qu'il y aura une perte d'environ 30 à 35 % des adhérents à la rentrée 2023, ce qui obligera une nouvelle fois à des efforts de recrutement.

La fidélisation des adhérents est donc un objectif prioritaire. Pour cela, il est nécessaire de mieux répondre à leurs attentes, notamment en leur donnant satisfaction quant à la possibilité de passer des niveaux. Il faut aussi proposer des sorties extérieures plus variées.

Il est également souhaitable de conserver un contact avec les anciens membres qui peuvent être intéressés ponctuellement par une activité. A cet effet, il faut continuer à diffuser aux anciens membres les informations générales sur la vie du club (L'écho du Bassin) et les informer des sorties club en mer ou atypiques.

2.2 Bilan Financier et budget prévisionnel

Au vu du nombre important d'inscriptions cette année, et après déduction de la part à reverser à la Fédération pour les licences ainsi que les factures de plongées à la Gravière du Fort qui restent à venir, Sylvie estime à environ 6 000.00 € le montant disponible pour financer de futurs projets sachant que les subventions seront probablement en baisse.

La Région a déjà fait savoir qu'elle ne financerait plus d'achats de matériels. Elle conserve toutefois un dispositif existant nommé « Invest Asso » qui peut aider aux financements de projets dans des domaines comme l'aménagement des locaux, la création de site internet, l'achat de matériels roulants. 70 % des frais peuvent faire l'objet d'un financement pour un minimum de 800.00 € engagés.

Pour l'achat de matériel, le club demandera en décembre une subvention auprès du Département des Vosges.

Yves a prévu de consulter et d'interroger les présidents de commissions afin qu'ils soumettent au Comité directeur leurs besoins et que ceux-ci soient intégrés au budget prévisionnel qui doit être voté avant la fin de l'année.

2.3 Axes d'effort pour la saison 2022-2023

Trois projets sont proposés par Yves à la réflexion du comité directeur.

- ➤ Une aide financière plus conséquente aux candidats N4/GP, MF1 et IE1/IE2, avec des conditions d'octroi contraignantes à définir, pour renforcer l'encadrement du club;
- L'achat d'une remorque pour favoriser la mobilité du club tout en diminuant son empreinte carbone grâce à un meilleur covoiturage. L'opération pourrait sans doute être soutenue par la Région Grand Est. Daniel est chargé de se renseigner et de faire établir des devis pour des propositions d'achats;
- ➤ Mise en place à Chavelot de deux plateformes identiques à celles de la GDF, l'une à 6 mètres l'autre à 10 mètres, qui pourraient être utilisées par les plongeurs et les apnéistes. Ces deux plateformes valoriseraient le site. Denis est chargé de se renseigner et de faire des propositions au CD.

Pour chacun de ces projets, la décision finale du CD sera prise au moment du vote du budget prévisionnel qui interviendra lors de la prochaine réunion du CD.

3 - <u>Point sur la sortie en Belgique de Novembre et prévisions de sorties en Mer pour 2023</u>

- ➤ Un groupe composé de 13 plongeurs et 2 accompagnants prendra part à cette sortie organisée par Fabien. Le départ d'Epinal est prévu vendredi matin et rendez-vous est donné à 14h à la fosse Todi à Beringen pour une plongée programmée à 15h. Deux plongées sont planifiées le samedi à la fosse de Némo à Uccle (Bruxelles), 11h et 14h.
- Yves envisage de programmer deux sorties en Mer pour 2023, une première courant Mai en Mer Méditerranée et une seconde en Mer Rouge aux alentours de la Toussaint. Les dates et lieux sont encore à déterminer, ils seront arrêtés d'ici la fin de l'année afin de pouvoir proposer ces séjours dans les meilleurs délais aux adhérents.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité l'idée de deux sorties en mer pour 2023.

4 - Communication: projet Facebook / transfert site internet sur "epinalplongee"

Lucie, aidée par Zoé , a créé une page Facebook, afin de présenter les activités du club à un public plus large et plus jeune.

Le Comité Directeur charge Christian de contrôler les accès, le contenu ainsi que les images diffusées sur cette page.

Le basculement sur VP Dive du site internet actuel est toujours prévu pour début 2023. Afin de transférer les informations plus rapidement d'un site à l'autre, il est prévu de faire effectuer cette manipulation par VP Dive qui a la maîtrise de ce genre d'opération. Le coût est d'environ $500.00~\rm €$ Une demande de subvention auprès de la Région peut être envisagée dans le cadre du financement de l'aide à la digitalisation des structures.

5 - Questions et informations diverses

Sylvie souhaite la mise en place d'une adresse mail transmissible pour la partie comptabilité, Christian est donc chargé de créer sur OVH une adresse <u>tresorier@epinalplongee.fr</u>.

Christian propose d'effectuer une seconde campagne de commande de vestes suite à des demandes de plusieurs membres. Avant cela, un inventaire du stock restant de la précédente campagne est à effectuer afin de proposer les pièces disponibles.

Fabien demande où en est la réparation du compresseur, Yves lui répond qu'il manque toujours la soupape anti-retour et qu'il faut donc impérativement arrêter le compresseur après chaque utilisation.

Afin de faire vivre et d'alimenter l'Echo du Bassin, il serait bienvenu que chaque commission partage ses activités, actualités ou actions et transmette des articles au secrétariat.

Virginie est chargée d'envoyer un mot à chaque président de commission afin de les solliciter à effectuer cette démarche. Les éventuels articles seront à transmettre pour le 28 Novembre afin qu'ils apparaissent dans le numéro de Décembre.

La date de la prochaine réunion du Comité Directeur est fixée au Lundi 19 Décembre à 20 heures. Salle à confirmer.

Le Président Yves Lallemand Le Vice-Président Denis Mygardon La Trésorière Sylvie Del Missier La Secrétaire Virginie Vauthier

1

A.

SRAM